



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Compte rendu de la réunion du 12/03/2010

Présents :

Chevallier Marianne
Laurant Stéphane
Mareschal Claudine

Préambule

- Plusieurs réunions cette semaine (Comm, BD) expliquent le nombre réduit de participants.

Equipement

- Maillot de grande taille : sera remis à Henri Vacheron comme souvenir pour marquer sa fin de carrière
- Stéphane est en contact avec Andréa Sport (Sassenage) qui veut entrer dans le monde du handball ce qui permet de négocier des prix avantageux, marque Lotto
- Demande de devis pour équipement des suiveurs : sweat + t-shirt ; blanc avec parement épaules noir, flocage devant = logo Comité et mention « ARBITRAGE », flocage dos = Comité Isère, Arbitrage sous la forme

Comité Isère Arbitrage

Coupe-vent noir/blanc avec logo Comité et mention « arbitrage » devant

- Tenues JA : seront remise à une trentaine de JA (liste étudiée en séance) à l'occasion d'une soirée spéciale le **vendredi 9 avril 19h** au Comité
Inviter MC David, A. Galichet, P. Vigneron (Comm) + Henri Vacheron et Nicolas Cazalis pour la remise de leur récompense
- Un trophée du plus grand nombre d'arbitrages sera remis à Nicolas CAZALIS (26 arbitrages déjà pour cette saison)

Indemnisation

- Fichier modifié pour calcul automatique du nombre d'arbitrages effectué.
- Proposition d'affichage sur le site du Comité de la règle précise de calcul des indemnités
- Proposition de développer sur le site du Comité, un accès spécifique aux arbitres par login-mot de passe, qui leur permettrait de consulter la liste et le détail des paiements pris en compte → à étudier avec Sophie et Pascale ; en parallèle, JC Morel propose de développer un outil s'appuyant sur Gest'Hand qui permettrait d'automatiser le cycle complet, de la désignation au paiement de l'indemnité. Il faut creuser l'idée, évaluer la charge et le coût, et voir si on peut dégager le budget nécessaire.
- Saisie des km dans Gest'Hand : possible mais l'information s'applique à la commune de résidence et donc à tous les arbitres de la commune, quelle que soit leur adresse, ce qui n'est pas exploitable en l'état. Stéphane avait fait un essai sur Seyssinet, l'indemnité sort bien sur les désignations mais impact sur tous les arbitres résidant à Seyssinet (2 arbitres Ligue concernés).



Organisation

- A voir qui reprend les tâches assurées par MC David et Fabien s'ils arrêtent la saison prochaine (désignation des JA).

Rapports d'arbitres

- Il faut insister pour que les arbitres fassent des rapports en cas d'incident, même en différé si crainte de représailles ; pour cela, il faut qu'ils sachent exactement quand et comment faire un rapport, certains ne sont pas recevables car incompréhensibles et pas assez axés sur les faits
- Discussion autour de 2 exemples de rapports (fond et forme)
- Lien avec la commission discipline : les rapports d'arbitres sont transmis pour examen à la discipline ; il serait souhaitable que la CDA soit systématiquement en copie ou dans certains cas, convoquée pour défendre l'arbitre qui est éventuellement mis en cause

Formation

- Stéphane souhaiterait organiser des stages adultes sur un week-end en résidentiel, dans le Vercors par exemple ; cela serait plus efficace, plus convivial et pas très onéreux si on peut trouver un logement en gîte et un partenariat avec une commune
- Un stage JA a eu lieu à Pôle Sud
- Stages JA organisés en présence de Stéphane par les clubs de Crolles, Meylan, Seyssinet, Domène.

Représentation Comité

- La participation aux activités de la CDA (ou d'une autre commission du Comité) ne donne pas de droits particuliers mais des devoirs et implique une certaine réserve dans les interventions éventuelles au nom du Comité.

Report des matchs du 9 janvier

- Les reports des matchs pour cause de neige, ont fortement perturbé les clubs et le Comité dans l'organisation des compétitions. Outre les problèmes de disponibilités de gymnases, la qualification des joueurs évaluée à la date de la journée reportée faisait foi et certains clubs ont eu des sanctions (match perdu et zéro point) pour n'avoir pas veillé à cet aspect des choses.
- Le constat est qu'un déficit de communication, en particulier envers la CDA, a généré des problèmes par rapport aux désignations, à l'information des arbitres concernés et en conséquence, à un coût puisque les arbitres qui se déplacent pour rien, sont indemnisés.

→ Rappeler aux clubs de prévenir le Comité, copie Stéphane par mail avec accusé réception ; en cas d'urgence sur changement tardif, doubler d'un appel téléphonique. Un report de match non signalé dans les temps, doit faire l'objet d'une sanction (sportive et financière) ; il est important que la règle soit la même pour tous.

Coupe Jacques Battu

- Finales le 23 mai : prévoir la désignation des arbitres un mois avant → fin avril
- Il est prévu d'organiser un tour de Coupe senior en plateau de 3 équipes ; quid de l'arbitrage dans ce cas? -> 3 matchs donc désignations de 3 paires, chaque club paiera une paire. Équitable théoriquement mais éventuellement désavantage les clubs qui se déplacent et qui sur un tour standard, ne paierait pas les arbitres.

Prochaine réunion : jeudi 15 avril 2010 à 19h00